

## Paiements

Les paiements du service de garde sont dus tels qu'ils apparaissent sur le relevé de compte fourni par courriel. Vous pouvez payer en espèces, chèque au nom de CSSWL ou effectuer des paiements par Internet avant le 20 de chaque mois.

Si le paiement du mois précédent n'est pas reçu en entier, les parents devront régler le compte impayé avant de renvoyer leur enfant au service de garde. Les parents ayant des soldes impayés ne pourront pas inscrire leur enfant aux activités aux journées pédagogiques ou au service de garde pour l'année suivante.

Des reçus fiscaux seront émis en février au parent qui effectue le paiement.

**Chèques sans provision** : 5,00 \$ de frais par chèque

**Frais de retard** : 1.00\$ la minute

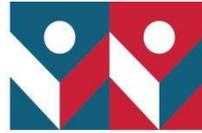
## Inscription de présence matin et après-midi

Les parents doivent venir avec leur enfant et ils doivent signer la feuille d'assiduité chaque matin et après-midi.

SVP vous abstenir d'utiliser votre téléphone cellulaire lorsque vous déposez ou récupérez votre enfant.

## Fermetures d'urgence

Si l'école annonce une fermeture, le service de garde peut être fermé ou non. Veuillez consulter le site Web ou la page Facebook de la CSSWL, ainsi qu'à la radio. Si le service demeure ouvert pendant une fermeture, seuls les élèves dont l'horaire est prévu ce jour-là auront droit au service. La journée sera considérée comme une journée pédagogique pour les élèves présents.



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

235 Montée Lesage  
Rosemère, Québec  
J7A 4Y6

**Téléphone: 450-621-5600**

**Fax: 450-621-7921**

**Courriel: Pinewood@  
swlauriersb.qc.ca**



## Service de Garde Pinewood

Campus A  
412 Chemin des Anglais  
Mascouche, QC  
J7L 3R1

Campus B  
1728 rue Thacker  
Mascouche, QC  
J7L 2G8



### Heures d'ouverture:

**MATIN** : 6H30 À 7H55

**Dîner au B** :  
11H20-12H20

**Dîner au A** :  
11H25-12H25

**Après-midi** : 14H35 à  
18H00

**Jours pédagogiques:**  
7H00-17H30

**Marie-Antoinette  
Karamanoukian  
Technicienne  
Courriel:**

**mkaramanoukian@swlauriersb.qc.ca  
Tel.: 450-621-5600 ext. 5520  
Fax.: 450-477-6887**

# Renseignements

## Informations générales

Bienvenue au service de garde Pinewood (Campus A), qui est un service de garde subventionné par le MEQ. Les élèves non réguliers qui ne sont pas inscrits paieront des frais déterminés par l'administration et acceptés par le conseil d'établissement de l'école. Votre enfant doit être inscrit et fréquenter l'école au plus tard le 30 septembre afin de bénéficier des allocations du MEQ.



## Philosophie et Objectifs

- Assurer la sécurité et le bien-être de l'enfant
- Offrir des activités physiques, artistiques et récréatives qui contribuent au développement global de l'enfant
- Aider et encourager les compétences sociales telles que la coopération et le respect
- Offrir à chaque enfant un milieu de garde sécuritaire, amusant et harmonieux

En plus des philosophies et des objectifs de notre école, le personnel de la garderie donnera à votre enfant les soins et les outils nécessaires pour commencer et terminer sa journée de manière positive. (Doit refléter le plan éducatif de l'école)

## Transport

Le transport en autobus n'est pas disponible pour les élèves qui fréquentent le service de garde 5 jours complets par semaine (AM et PM). Pour tous les autres élèves, les horaires doivent être prédéterminés pour le transport en autobus tout au long de l'année scolaire.

## Utilisateurs réguliers des services

*Un usager régulier du service de garde fréquente la garderie au moins 1 jour par semaine et 2 périodes par jour. Les frais pour un utilisateur régulier sont de \$9,20 par/par enfant. **Le payeur est censé payer pour le nombre de jours pour lesquels son enfant a été inscrit ; il n'y aura pas de remboursement pour les jours d'absence.***

Les utilisateurs réguliers de 5 jours ne paient pas les frais de supervision du déjeuner facturés par l'école.

Les utilisateurs réguliers de 4 jours paient 20 % des frais de surveillance du dîner.

Les utilisateurs réguliers de 3 jours paient 40% des frais de supervision du dîner.

Les utilisateurs réguliers de 2 jours paient 60 % des frais de supervision du dîner.

Les utilisateurs réguliers d'un jour paient 80 % des frais de supervision du dîner.

Si vous n'a plus besoin des services de garde durant l'année, les frais de supervision du dîner seront ajustés et facturés par l'administration de l'école.

**Période de devoirs (présence facultative) :** Il y aura une période de devoirs/études de 30 minutes tous les jours du lundi au vendredi pour les élèves de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année. Cependant, l'achèvement des devoirs, le suivi et la signature de l'ordre du jour restent à la charge des parents.

## Déjeuner et collations :

Les élèves peuvent déjeuner de 6h30 à 7h15. Il n'y a aucun service de micro-ondes. C'est aux parents de fournir un déjeuner sain le matin, ainsi que des collations saines après l'école.

**Les élèves du campus B prennent l'autobus entre le campus A et le campus B.**

## Chaussures d'intérieur :

Les enfants sont encouragés à avoir une paire de chaussures d'intérieur. Les bottes d'hiver et de pluie ne sont pas autorisées dans les locaux.

## Présences:

Les éducatrices prendront les présences tous les jours. S'il y a des changements dans la fréquentation prévue du service de garde, **les parents doivent en informer la technicienne en garderie** par courriel. **Toute modification de l'horaire nécessite un préavis écrit de 2 semaines.**

L'horaire ne peut être modifié que deux fois par an.

**Le service de garde et l'école sont 2 entités différentes**

## Utilisateurs non réguliers du service de garde

Les frais pour un utilisateur occasionnel sont de 18,00 \$ par jour pour le matin ou l'après-midi ou les deux. La demande doit être transmise par courriel à la technicienne en service de garde, au moins 48 heures avant la date demandée. La décision dépendra du ratio du groupe (1 éducateur pour 20 élèves).

## Journées pédagogiques

Les heures d'ouverture sont de **7h00 à 17h30**. Il n'y aura pas de service d'autobus scolaire ces jours-là. Une activité planifiée peut avoir lieu à l'école ou une sortie scolaire. Les frais de base sont **de 15,55 \$** plus des frais d'activité (le cas échéant). **Ces frais ne sont pas remboursables.** Une lettre d'invitation sera envoyée par courriel aux parents 2 semaines avant la date et doit être retournée et signée avant la date limite.

**L'inscription ne sera pas acceptée le matin de l'activité.** Pour nos

excursions, les places dans l'autobus sont limitées. Par conséquent, les inscriptions se feront selon le principe du premier arrivé, premier servi.

